



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## MINISTÈRE DES POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES

L'Administration des Postes française met en vente, à partir du 23 avril 1955 à Paris, et à partir du 25 avril dans les autres bureaux du territoire, un timbre-poste commémoratif du dixième anniversaire de la libération des camps de déportation.

### CARACTÉRISTIQUES DE CE TIMBRE

Valeur : 12 francs

Couleurs { bleu-gris  
          { noir

50 timbres à la feuille



Dessiné et gravé en taille-douce  
par DECARIS

Format horizontal 22 x 36  
(dentelé 13)

Dans l'atmosphère fébrile, à la fois tragique et insouciante, d'un entre-deux-guerres cahotique, André Malraux, dans son « Temps du mépris », nous faisait sentir l'angoisse de l'homme seul, livré sans défense à l'arbitraire d'autres hommes, stupidement aveugles et fanatisés.

Beaucoup n'avaient voulu voir dans son ouvrage que le témoignage d'un partisan : aux incroyables, la fin du gigantesque conflit devait révéler la réalité atroce des camps de déportation, ouverts sans cesse de 1939 à 1944. « L'univers concentrationnaire » apparaissait alors en pleine lumière : entreprise systématique de l'aviissement de l'homme, anéantissement des volontés et des courages pour obtenir par tous les moyens, lents ou rapides, l'élimination physique d'adversaires obstinés ou d'éléments ethniques jugés « dangereux ». Cette bureaucratie de l'horreur avait une efficacité certaine : 90 % des déportés sont morts dans les camps, 50 % des rescapés n'ont pas survécu longtemps à leur retour.

Dix ans après leur libération, les survivants de Dachau, Mauthausen, Auschwitz, Dora, Buchenwald et de bien d'autres camps encore se réunissent pour communier dans le souvenir de leurs camarades disparus ; cette confrontation émouvante avec les morts ne les incite ni à la haine ni à l'oubli sans résolution : ils souhaitent avant tout que disparaisse de la terre toute possibilité de retour à ces guerres sans pitié et inutiles.